



Augmentation de l'aide canadienne au développement

Le gouvernement canadien augmentera de 19 pour cent cette année son budget d'aide au développement. Cette augmentation de l'ordre d'environ 1.4 million de dollars portera le taux de l'aide canadienne aux pays en voie de développement à 0.47 % de son produit national brut (PNB).

Le gouvernement canadien s'est fixé comme objectif d'augmenter le taux de son aide au développement à 0.5 % de son PNB d'ici 1985 et à 0.7 % d'ici 1990. L'aide canadienne au développement est dispensée principalement, d'une part, sous la forme de dons et de contributions aux organisations internationales, dont la plupart sont affiliées aux Nations-Unies, aux organismes d'aide non gouvernementaux, tel le Service universitaire canadien outremer (SUICO), à des programmes spéciaux, comme le Programme alimentaire mondial, et d'autre part, sous la forme d'une aide directe aux pays en voie de développement.

Président de la SEE au Maroc

M. Sylvain Cloutier, président de la Société d'Expansion des Exportations (SEE), organisme étatique canadien responsable du financement à long terme et de l'assurance des exportations canadiennes de biens et de services, a visité le Maroc en janvier 1981. Au cours de sa visite, M. Cloutier, qui était accompagné de M. Jacques Daignault, vice-président de la SEE pour l'Afrique, a rencontré le Premier ministre Maître Maati Bouabib et d'autres ministres du gouvernement marocain, responsables des questions économiques et commerciales. Les discussions ont porté principalement sur certains aspects du nouveau plan de développement économique 1981-85 et sur les domaines les plus susceptibles d'intéresser les industriels canadiens, tel l'agro-industrie, les développements portuaires, l'achat de biens d'équipement et les projets d'infrastructures.

OMVS-ACDI

Le Haut-Commissaire de l'OMVS, M. Mokhtar Ould Haïba et l'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron, ont procédé le 9 février 1981 à la signature d'un protocole d'entente relatif aux études de ports et escales portuaires à entreprendre prochainement dans le cadre des grands travaux de mise en valeur du fleuve Sénégal.

Le financement obtenu auprès de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), en l'occurrence un don d'environ 1,76 milliard de francs CFA, permettra de retenir les services d'une société-conseil pour mener à terme les études destinées à dégager un plan directeur de mise en valeur des ports de Saint-Louis et de Kayes, ainsi que d'une dizaine d'escales situées entre ces deux ports.

Coopération canado-malienne

L'Agence canadienne de Développement international (ACDI) et le ministère du Développement industriel et du Tourisme du Mali ont annoncé l'ouverture officielle des chantiers de construction d'adduction d'eau potable dans les villes de Diré, Djenné et Douentza. Ce projet au coût de 1,295 milliards de francs maliens, s'inscrit dans le cadre d'une entente entre le gouvernement du Canada (ACDI) et le gouvernement du Mali visant à renforcer les services de la direction générale de l'Hydraulique et de l'Energie par l'approvisionnement en eau potable des populations urbaines dans les régions septentrionales du Mali.

Par ailleurs, en complément au même projet, la Direction générale de l'Hydraulique et de l'Energie à Bamako sera dotée d'un laboratoire d'analyse physique de l'eau. Ce volet du projet dont l'exécution est entreprise par la Société nationale des Travaux publics (S.N.T.P.), au coût de 63 millions de francs maliens comprend également la fourniture d'équipements et de produits d'analyse aux fins d'assurer le contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Aide alimentaire au Sénégal

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Ousmane Seck et l'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron ont procédé à la signature d'un protocole d'entente relatif à la fourniture d'une aide alimentaire financée par le biais d'une subvention de 356.820.000 de francs CFA accordée au Sénégal par l'Agence canadienne de Développement international.

Cette aide alimentaire constituée de 5,750 tonnes métriques de blé est attendue à Dakar au cours des prochains mois. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel visant à constituer un fonds en devises locales permettant de financer des contreparties sénégalaises dans la mise en œuvre de projets bilatéraux de coopération. Créé en 1976, ce programme dont les recettes cumulatives dépassent 1 milliard de francs CFA a permis la réalisation de nombreux projets dans les domaines du développement rural, de la santé, de l'éducation, de la protection forestière, de la lutte contre la désertification et de la pêche artisanale.

Canada-RCFS

Monsieur Ousmane Seck, ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, et Monsieur Marc Perron, ambassadeur du Canada au Sénégal ont procédé le 28 janvier à la signature d'un protocole relatif à la fourniture d'une locomotive au Sénégal à partir d'un financement de l'ACDI.

L'accord en question prévoit l'octroi d'un prêt d'environ 191.000.000 CFA au gouvernement du Sénégal, lequel sera rétrocédé ensuite à la Régie des Chemins de Fer du Sénégal (RCFS) pour lui permettre d'acquérir rapidement une locomotive devant assurer notamment le transport des phosphates de Taïba. Les capacités de transport de la RCFS avaient en effet été réduites depuis quelques mois déjà, à la suite d'un accident ferroviaire survenu en juin dernier.

Ce prêt sera aussi assorti d'un accord garantissant le dépôt dans le fonds canado-sénégalais de contrepartie des intérêts générés sur le capital par la rétrocession.